



depuis 1974

## CONDITIONS DE VENTE

POUR LE BIEN REF LONLON297 SIS À 5030 Gembloux, rue de Loncée 297

---

- Les mesures, surfaces et contenances sont données à titre indicatif, sans garantie
- Le revenu cadastral ne peut être garanti et peut être sujet à révision : pas de condition suspensive pour l'obtention des droits d'enregistrement au taux réduit
- Les décorations, luminaires, rideaux, tentures, poêles, électroménagers non encastrés,.... ne font pas partie de la vente
- Cette annonce constitue un appel d'offre d'achat et non une offre de vente
- « L'agent immobilier ne pratique aucune enchère, monopole des notaires. Il ne s'arroge aucunement le droit de vendre ou de déterminer un prix minimum requis dans les offres d'acquisition reçues. Ces deux actions appartiennent exclusivement au propriétaire, lequel, s'il décide de vendre, ne sera donc jamais automatiquement tenu par l'offre la plus élevée recueillie, mais par celle qui répond le plus à ses propres exigences (délai, condition suspensive, prix proposé, etc.). Le prix mentionné ne constitue qu'un prix de départ. »
- Compte tenu de l'âge de certains immeubles et des pratiques de construction anciennes, aucune garantie d'absence d'amiante ne peut être donnée par le vendeur
- Le bien n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau courante.
- Le titre de propriété du vendeur contient la clause suivante : *“Le vendeur garantit à l'acquéreur la conformité des actes et travaux qu'il a personnellement effectués sur le bien avec les prescriptions urbanistiques, à l'exception de la destruction et de la reconstruction 2 mètres à côté du petit mur fermant naguère le local abritant la cuve à mazout ainsi que la construction d'une terrasse couverte en lieu et place d'une remise vétuste, effectuées sans permis.”*
- La parcelle cadastrée section C numéro 0145BP0000 est occupée à titre gratuit suivant commodat signé le 27 juillet 2000 par l'occupant de ladite parcelle.